

Pour créer son entreprise, mieux vaut être accompagné

Dossier. Monter sa propre entreprise, être indépendant et son propre chef... Qui n'en a pas rêvé ? Mais être accompagné est gage de réussite et permet d'éviter les pièges !

Après des années prospères, les chiffres des créations d'entreprises commencent à s'infléchir depuis quelques mois. En septembre 2024, l'Observatoire de Bpifrance a enregistré 87 000 nouvelles immatriculations en France, soit 9 % de moins qu'à la même période en 2022. Depuis le début de l'année 2024, 830 000 créations ont été enregistrées, avec une tendance qui demeure donc globalement dynamique sur les mois écoulés (+ 6 % par rapport à janvier-septembre 2022).

Cependant, les secteurs comme ceux de la construction, du commerce de gros, de l'immobilier, des services en direction des personnes, des activités scientifiques et techniques, mais aussi culturelles et créatives commencent à être affectés par la crise. Tous affichent, en effet, une baisse des immatriculations.

De l'idée au projet

Celles et ceux qui se lancent dans la création (ou la reprise) d'entreprise peuvent et doivent être accompagnés tout au long du processus. C'est un gage de réussite, comme en témoignent nos témoins (lire ci-contre). Bpifrance création est l'un des hubs numériques de l'accompagnement. Des guides et des outils en ligne comme le Pass Créa vont guider dans les premiers pas de la démarche.

Car au cours de cette aventure, les possibilités d'accompagnement et les acteurs sont nombreux. Ce qui compte donc, c'est de trouver celle ou celui qui s'adapte le mieux au projet et au profil du créateur. La première

étape est de transformer une idée en projet. Pour cela, un entretien avec un CEP (conseiller en évolution professionnelle) est une bonne entrée en matière.

Cette étape de faisabilité permet une première évaluation du projet à l'aune de ses compétences, de sa situation personnelle, du marché, de la réglementation, etc.

« Le CEP est un premier contact qui permet de vérifier le projet et d'écarter les pièges de la création, comme confondre « passion » et « profession », remarque Karim Jemmal, référent parcours de formation chez Transition Pro. Exemples : s'orienter vers le marichage lorsqu'on aime la nature, ou la restauration quand on est amateur de cuisine. Le CEP appuie le salarié dans sa démarche pour trouver le bon chemin, et les financements. »

Les chambres consulaires proposent également des accompagnements très complets, selon la typologie de projet, le secteur d'activité, et le profil du créateur. Une période d'immersion dans le métier visé peut aussi aider à intégrer les réalités.

Se professionnaliser : oui à la formation

Le CEP peut déceler l'épineuse question du besoin de formation et de son financement. Une période de formation n'est pas forcément nécessaire lorsqu'il s'agit de transformer une activité déjà pratiquée comme indépendant dans une entreprise. Mais une formation sera incontournable dans le cas d'une véritable reconversion.



Simon Robin a fait le pari d'utiliser des matériaux recyclés pour créer ses meubles. Il se fournit dans les entreprises. (CREDIT PHOTO : QUENT FLEWAC)

Un salarié pourra être orienté, par exemple, vers le dispositif Démission / reconversion ouvrant droit au statut de demandeur d'emploi et à des financements pour sa formation. Le

CEP aide à bien préparer son projet de reconversion professionnelle, ce avant même de démissionner.

Autre possibilité : le projet de transition professionnelle (PTP), qui rem-

place le CIF. Le salarié peut s'absenter de son poste pour suivre une formation destinée à lui permettre de changer de métier ou de profession. Accordé sur demande par

l'employeur, le PTP ouvre une rémunération pendant toute la durée de la formation (lire le témoignage de Coralie, ci-contre.)

Structurer et lancer l'activité

Après cette phase de faisabilité, le candidat peut s'appuyer sur l'expertise des conseillers des chambres consulaires (CCI, CRESS, Chambres de métiers, réseau BGE, etc.) pour structurer son projet en termes d'approche marché, structure juridique, plan de financement, business model, aides et subventions possibles...

« Un plombier chauffagiste qui travaille dans le secteur depuis dix ans, connaît le marché et ses besoins... », note encore Karim Jemmal. Contrairement à quelqu'un qui vient se former, et qui doit découvrir un nouvel environnement de métier et d'acteurs. La formation ne suffit pas pour créer du réseau et acquérir de l'expérience... »

Les réseaux comme France Active, BGE, Entreprendre permettent de déjouer les erreurs et les pièges, tels que la stratégie de l'autofinancement économique qui ne s'avère pas toujours le bon choix. Car l'investissement dans des outils de travail du quotidien reste un point majeur. Formalités administratives, assurance, domiciliation, création des supports de vente et de communication... Le parcours du créateur se poursuit bien au-delà des premières ventes. Là encore, l'appui de professionnels et l'expérimentation aident à transformer l'essai en réussite.

Textes : Anne-Elisabeth BERTUCCI.

« Se reconverter et être en phase avec soi »

Floricultrice près de Laval, Coralie Souadet a créé Terre de couleurs, une ferme florale, il y a un an. Et ne le regrette pas.



Coralie Souadet, une reconversion au champ ! (CREDIT PHOTO : ANNE ELISABETH BERTUCCI)

Portrait

Installée à Louvermé, à 10 minutes au nord de Laval, Coralie cultive des fleurs. Souci, capucine, mauve, cosmos, oeillet... Des fleurs coupées et des comestibles pour colorer les plats de saveurs nouvelles. Cette nouvelle vie au champ a démarré il y a un an. Cependant, le projet de reconversion remonte à plusieurs années.

« À la naissance de mon fils en 2017, j'ai ressenti un besoin de réorientation, une sorte de crise du sens, se souvient la jeune femme. Je travaillais près de Rennes, dans le domaine du luxe, en tant que chef de projet traduction. » Coralie a suivi des études de langues jusqu'au niveau M1. « En 2019, j'ai passé une VAE pour valider les acquis de l'expérience, et j'ai obtenu mon Master 2 avec mention. Cependant, ça n'allait toujours pas... »

« Travailler de mes mains »

En 2020, la jeune femme décide de faire une pause de trois semaines pour réfléchir et rencontrer des conseillers de l'Association pour l'emploi des cadres (Apec). « L'univers de l'horticulture, le monde agricole ne m'étaient pas étrangers. J'ai toujours baigné dans l'univers des fleurs. L'idée de m'installer a cheminé peu à peu. J'avais envie de travailler de mes mains, de créer un attrait activité de A à Z, avec un fort attrait

pour l'environnement. Un bilan de compétences m'a permis de poser le projet. La maturation a ensuite été assez rapide. J'ai visité des fermes florales, créé des liens avec des floriculteurs. L'idée première était de cultiver pour la cosmétique. »

En tant que salariée, Coralie a pu se diriger vers Transition Pro et entrer dans le dispositif PTP (Projet de transition professionnelle). « Il a fallu monter un dossier complet et défendre un projet d'installation en tant que floricultrice. » La reconversion de Coralie est passée par la case formation. Le financement avec le maintien du salaire a été accepté. « En octobre 2021, j'ai commencé un brevet professionnel Production horticole au lycée Saint-Exupéry à Rennes. De niveau 4, ce diplôme ouvrait la possibilité de s'installer. »

Après une formation auprès de la Chambre agriculture (un stage de gestion d'entreprise agricole), Coralie a pu s'installer et bénéficier des aides pour les jeunes agriculteurs. « J'ai lancé Terre de couleurs, ma ferme florale, en octobre 2023. Cela fait maintenant un an ! Tout se passe à peu près bien... Malgré les aléas de la météo, j'ai réussi une belle production. Je vendus au marché de Laval, à la ferme, ou encore sur abonnement. Il me reste à développer la vente de fleurs comestibles. Je me sens enfin en phase avec mes valeurs. »

« L'avancée du projet était analysée chaque semaine »

Rencontre

De l'idée au projet de L'Équipière, il n'y a pas qu'un pas... Plutôt une grande randonnée ! Estel Rubellon, fondatrice et directrice de cette ressource et directrice de cette ressource et directrice de cette ressource et directrice de cette ressource, à Rennes (Ille-et-Vilaine), se souvient de l'étincelle qui a mis le projet en route.

« En vacances avec des copains, nous nous sommes rendu compte que certains d'entre nous n'avaient pas le bon matériel pour randonner. Alors que d'autres étaient suréquipés... L'idée de réemployer et de mutualiser tout ce matériel (qui stagne souvent dans les placards) est née de là. » Une petite enquête va conforter son idée, avec ce chiffre national choc : 100 000 tonnes de matériel sportif finissent en déchetterie chaque année (source : ministère de la Transition écologique).

Architecte et urbaniste de formation, Estel démarre une première étude de marché et se rapproche des acteurs locaux et régionaux du réemploi, comme Emmaüs ou La Belle

Déchette (Rennes). En novembre 2019, le projet associatif de L'Équipière voit le jour, ancré dans l'économie sociale et solidaire (ESS). Un an plus tard, à la rentrée 2020, Estel démarre un accompagnement à la création d'activités avec Tag35, l'incubateur de projets engagés dans l'ESS.

Des appels à projets et des subventions lui assurent une part du financement pour commencer ce nouveau défi. Parallèlement, elle maintient sa première activité professionnelle : l'animation de débats publics.

Accompagnée pendant un an

« L'accompagnement se déroule pendant un an, à raison de deux jours par mois, avec des intervenants extérieurs : montage économique, juridique et financier d'un projet... Chaque semaine, l'un des responsables de l'incubateur analyse l'avancée du projet, ses blocages, etc. »

Très rapidement la question foncière s'impose. « Il fallait de l'espace

pour développer cette activité. J'ai regardé du côté des projets urbains en cours dans Rennes, avec déjà en tête une occupation transitoire qui autorise l'expérimentation. »

Le séjour de trois mois à l'Hôtel Pasteur marque l'ouverture au public de L'Équipière. « Cette phase-test a permis de mesurer une partie des problématiques, et des exigences du projet. Notamment dans sa dimension logistique : les nécessités de vitrine, de signalétique, de stationnement, de stockage... » Un moment charnière donc. « Les espaces d'expérimentation sont d'une grande utilité. »

Sensibiliser au réemploi

Après Pasteur, il y a eu deux ans d'occupation temporaire d'un vaste hangar proche du lycée Mendès-France. Puis, en 2023, L'Équipière a pris place au cœur des Halles en Commun, ce projet d'urbanisme transitoire mené à la Courrouze par Territoires et Rennes Métropole. Installée sous les grandes halles

industrielles, L'Équipière y a retrouvé d'autres acteurs majeurs de l'économie circulaire et du réemploi.

« Outre une lisibilité, la présence aux Halles en commun donne accès à un réseau de gens, de compétences, de ressources intellectuelles, note Estel. La dynamique collective est très stimulante. »

Après trois ans et demi d'ouverture de la boutique, L'Équipière compte six salariés, dont un volontaire en service civique et un alternant. « Aujourd'hui, nous travaillons au-delà de l'échelle locale et régionale, en diversifiant nos interventions à l'échelle nationale », décrit-elle, qui intervient aussi auprès d'étudiants « pour les sensibiliser au réemploi ».

Avec d'autres ressources de Nantes et Montpellier, L'Équipière a structuré le réseau national Sport et Réemploi qui s'étioffe peu à peu et entend porter un message essentiel auprès des ministères de tutelle : 100 000 tonnes de matériel sportif ne doivent plus finir leur vie à la déchetterie chaque année...



Estel Rubellon dans sa boutique de L'Équipière, ressource sportive à Rennes. (CREDIT PHOTO : ANNE ELISABETH BERTUCCI)

Reconversion : des sites web très utiles

transitionspro.fr
francetravail.fr
bpifrance-creation.fr
bge.asso.fr
cci.fr

entreprendre.service-public.fr
reseau-entreprendre.org
tag.bzh
lelabo-ess.org
pepille-france.fr